

tistes du premier ordre, les devoirs de l'hospitalité.

Pour rendre à Spohr un hommage digne des artistes français autant que de celui à qui il était adressé, M. Habenez a réuni, dimanche dernier, l'orchestre complet de la Société des Concerts dans la salle du Conservatoire, à dix heures du matin; chacun était à son poste: les musiciens à leurs pupitres, M. Habeneck sur le devant du théâtre, l'archet en main; et Spohr au milieu du parterre, entouré d'un groupe d'admirateurs empressés à lui rendre hommage.

Au signal de son chef, l'orchestre, sans pareil a exécuté, avec son génie ordinaire, la *Symphonie Pastorale* de Beethoven et la *symphonie la Naissance de la Musique* de Spohr.

Il faut renoncer à décrire la profonde émotion qui s'était emparée de Spohr à cette noble et touchante manifestation et les applaudissements convulsifs que lui arrachaient à chaque minute les merveilles de l'exécution, tour à tour puis-

sante, chaleureuse, élégante, tendre ou passionnée de l'orchestre de la société des Concerts.

Pour mettre le scau à cette hospitalité souveraine, le comité de la société a remercié Spohr, dans une lettre pleine de noblesse et de cordialité, de l'honneur qu'il lui avait fait en venant la visiter, et lui a décerné, comme marque du souvenir qu'elle garderait de cette visite, la médaille de sa fondation.

En France et l'Allemagne sauront apprécier à leur juste valeur ces faits plus éloquents que les paroles les plus éloquents.

Si toutes nos institutions musicales étaient mues par ce haut sentiment de l'art et des convenances qu'il impose à ses disciples; si partout l'amour du beau était la première pensée, l'amour de l'argent la dernière, on verrait plus souvent, ailleurs qu'à la Société des Concerts, des choses grandes et nobles comme celles qui viennent d'être racontées.

A. A.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE MENESTREL paraît tous les Jedis. Il se compose de vingt pages, grand octavo, dont seize sont exclusivement consacrées à la partie Littéraire, et les quatre dernières à la Musique. L'année sera divisée en trois volumes, dont deux de Littérature, de 416 pages, chaque, et un de Musique, de 208 pages.

Les conditions sont, outre les frais de poste, de TROIS PIASTRES par année, payable par semestre et d'avance. Cette dernière condition est de rigueur. On ne peut s'inscrire pour moins d'une année.

Toutes communications doivent être adressées, franchises de port, à PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires, Bureau, à l'encoignure des Rues du Parloir et des Jardins, vis-à-vis la Chapelle des Dames Ursulines, Haute-Ville.

Les Messieurs suivants qui ont bien voulu se charger de l'Agence du Ménestrel, sont autorisés à recevoir les noms des souscripteurs, à percevoir le montant de l'abonnement, et à en donner des reçus en conséquence.

M. M.	G. N. Gosselin,	Au Bureau de l'Aurore, Montréal.
	J. B. Saint-Denis,	Saint-Hyacinthe.
	Louis Berlinguet,	Boucherville.
	H. Garneau,	Rivière du Loup (en haut).
	Antoine Bureau,	Trois-Rivières.
	Louis Balté,	Deschambault.
	Wolfred Launière,	Saint-Michel.
	George Tanguay,	Saint-Gervais.
	George Couillard, E. D.	Saint-Thomas.
	T. Chapais, N. P.	Rivière-Ouelle.
	Horace Pinet, N. P.	Kamouraska.
	Cléophe Cimon, N. P.	Malbaie.
	Arthur Chamberland, N. P.	Rivière du Loup (en bas).
	J. B. Beaulieu, N. P.	Kakouna.

PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires.

Imprimé par STANISLAS DRAPEAU, Bureau du Ménestrel